

Kayl, en octobre 2016

PROPOSITION

Appel à candidatures

Le Collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Kayl mettra à disposition de groupes musicaux

quatre salles de répétition,

ceci à partir du début de l'année 2017.

Les groupes de musique intéressés doivent introduire un dossier de candidature auprès du Collège des bourgmestre et échevins jusqu'au vendredi 21 novembre 2016 inclus.

Adresse pour l'envoi du dossier :
Commune de Kayl
Service culture et relations publiques
b.p. 56
L-3601 Kayl
tél. (+352) 56.66.66.390
courriel : guy.assa@kayl.lu

Les dossiers doivent contenir les éléments suivants :

- un descriptif du groupe ;
- une liste des concerts effectués par le groupe (y inclure également les concerts à venir le cas échéant) ;
- un exemplaire de chaque publication du groupe (CD ou autre) ;
- les jours préférés pour les répétitions du groupe (au maximum trois jours par semaine).

Le Collège des bourgmestre et échevins

John Lorent

Viviane Petry

Marcel Humbert